

Communiqué de presse du 26.01.2021

Premières démarches pour la mise en œuvre des recommandations issues du processus de dialogue sur la branche Ouest de contournement de Bienne

La nouvelle organisation de projet «Espace Biel/Bienne.Nidau» entend mettre en œuvre rapidement les recommandations issues du processus de dialogue sur la branche Ouest du contournement de Bienne par l'A5. Ce mardi 26 janvier 2021, la délégation des autorités compétente s'est réunie pour sa première séance sous la direction d'Erich Fehr, maire de Bienne. Elle a ainsi fixé les futurs travaux de développement et débattu du financement initial requis.

En qualité d'organisation de projet de rang supérieur, Espace Biel/Bienne.Nidau coordonne la mise en œuvre des recommandations issues du processus de dialogue. À cet effet, elle a procédé à de premières clarifications en vue de prendre des mesures à court et moyen terme. Tout d'abord, il s'agit d'harmoniser les mesures avec les consignes du projet d'agglomération de 4^e génération fixées jusqu'en juin prochain. Avec le programme en faveur du trafic d'agglomération (PTA), la Confédération participe financièrement aux infrastructures de transport des villes et des agglomérations. Enfin, un concept de transport global doit être élaboré pour la poursuite de la planification. Il servira, entre autres, de base pour clarifier la question de savoir si le raccordement de la rive droite du lac de Bienne (tunnel de Port) doit être classé comme route nationale et peut être cofinancé par la Confédération. Espace Biel/Bienne.Nidau veut couvrir les moyens financiers nécessaires à ce concept et aux autres travaux de projet et de coordination via des crédits alloués par les partenaires de la délégation des autorités.

La délégation des autorités se compose de représentantes et représentants du Canton de Berne, des villes de Bienne et Nidau et des communes de Port, Brügg et Ipsach ainsi que du groupement régional des communes du Seeland et de l'association seeland.biel/bienne. En outre, un groupe de réflexion doit être constitué. Il se penchera en particulier sur des thèmes à plus long terme (p. ex. urbanisme) dépassant des réflexions purement liées aux questions de transport, et sera chargé de soutenir et de conseiller la délégation des autorités. Sa composition exacte et son mode de travail doivent encore être fixés par les différents acteurs. Par principe, des associations et organisations spécialisées y siègeront, mais des organisations de la société civile seront sollicitées si elles sont intéressées à y participer.

Au niveau stratégique, des dirigeants et dirigeantes des domaines spécialisés des autorités, associés à des expertes et experts à titre d'assesseurs et d'assesseuses formeront la Commission de projet. Celle-ci doit élaborer des projets et des propositions à l'attention de la délégation des autorités, offrir un soutien spécialisé et servir d'interface entre les organes de planification respectifs ainsi que les experts et expertes. Entre autres, elle doit préparer les mesures de controlling et de monitoring recommandées dans le cadre du processus de dialogue sur la branche Ouest de contournement de Bienne par l'A5.

Pour d'autres informations

Erich Fehr, président de la délégation des autorités, maire de Bienne
T: 079 415 53 05 (atteignable de 17h00 à 18h00)

Sandra Hess, membre de la délégation des autorités, mairesse de Nidau
Courriel sandra.hess@nidau.ch / T: 079 848 78 24

Diffusion

Délégation des autorités «Espace Biel/Bienne.Nidau»
c/o Stadt Biel / Ville de Bienne
Präsidialdirektion / Mairie
Mühlebrücke 5 / Pont-du-Moulin 5
2501 Biel/Bienne